



Le Meilleur Logiciel de Facturation en Ligne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logelheim, le 6 octobre 2026 — Pour diffusion immédiate

Facture électronique : trois dirigeants de TPE sur quatre se sont sentis seuls face à la réforme

Un mois après l'entrée en vigueur du 1er septembre, une enquête Henri menée auprès de 3 262 dirigeants de TPE et indépendants révèle un déficit d'information massif et une mise en conformité prise sur les soirées, les week-ends et le temps de travail.

Henri, logiciel de facturation en ligne utilisé par plus de 226 000 dirigeants de TPE et indépendants, a interrogé ses utilisateurs les 30 septembre et 1er octobre 2026, un mois après l'entrée en vigueur de l'obligation de réception des factures électroniques. Le constat est sans appel : **74,5 %** des dirigeants interrogés se sont sentis seuls face à la réforme, près d'un sur deux juge l'information reçue insuffisante et **63 %** déclarent ne pas avoir compris exactement ce qu'ils devaient faire.

74,5 %

se sont sentis seuls face à la réforme

2,5 / 5

note donnée à l'information reçue

1 sur 2

a pris ce temps le soir ou le week-end*

* parmi les dirigeants y ayant consacré plus d'une heure

Une réforme mal expliquée aux plus petits

- **48 %** des répondants jugent l'information reçue insuffisante (note de 1 ou 2 sur 5) ; près de 3 sur 10 lui attribuent la note minimale.
- **63 %** citent « comprendre ce que je dois faire exactement » comme première difficulté, loin devant le choix d'un outil (19 %) ou le coût (8 %).
- **Un dirigeant sur cinq** (19 %) ne sait pas ce qu'est une plateforme agréée. Ce taux atteint **23,5 %** chez les micro-entrepreneurs.

Un premier mois encore théorique

- **76 %** n'ont reçu aucune facture électronique depuis le 1er septembre et 16 % ne savent pas s'ils en ont reçu. Seuls 7 % en ont effectivement reçu.
- Lorsque la plateforme agréée est choisie, c'est d'abord via le logiciel de facturation (**58,5 %**), loin devant l'expert-comptable (8 %) et la banque (moins de 1 %).

Une conformité prise sur la vie personnelle et sur l'activité

- **39 %** des dirigeants ont consacré plus d'une heure à la réforme depuis l'été, 15 % plus de trois heures.
- Parmi eux, **51 %** l'ont fait le soir ou le week-end et **42 %** sur leur temps commercial ou de production.

L'accompagnement fait la différence

- Seuls **25,5 %** des répondants se sont sentis bien accompagnés. Ce taux atteint 40 % chez ceux passés par leur expert-comptable, contre 12 % chez ceux qui ignorent ce qu'est une plateforme agréée.
- Le **BTP et l'artisanat**, premier secteur représenté, sont les plus exposés : 77 % de dirigeants se sont sentis seuls et l'information y obtient la note la plus basse (2,35 / 5).

Septembre 2027 : la prochaine marche

- À moins d'un an de l'obligation d'émission, **41 %** des répondants n'ont pas commencé à s'y préparer ou ignorent l'existence de cette échéance (7 %). Un tiers (32 %) se déclarent déjà prêts.

La parole aux dirigeants

« *Aucun accompagnement, laissé pour compte et débrouillez-vous.* » — micro-entrepreneur, BTP

« *Je perds du temps et de l'énergie, au lieu de produire et facturer.* » — gérant d'EURL, services

« *Les micro-entrepreneurs n'ont pas de cabinet comptable et ne sont pas toujours les mieux informés et accompagnés.* » — micro-entrepreneur, services

« *Si je ne m'étais pas renseignée par moi-même, je serais encore au point mort.* » — micro-entrepreneuse, santé et bien-être

Le regard d'Odile Olivier, Directrice Générale d'Henrri

« *Les dirigeants de TPE ne font pas grève, ne manifestent pas : ils s'adaptent. Mais ces chiffres montrent qu'ils ont absorbé seuls, souvent le soir et le week-end, une réforme conçue d'abord pour les grandes structures. Leur temps doit aller à leurs clients, pas au déchiffrage de la réglementation.* » — **Odile Olivier, Directrice Générale d'Henrri**

« *Il reste un an avant l'obligation d'émission : c'est une fenêtre à ne pas manquer pour enfin informer les indépendants. Chez Henrri, la facturation et la facture électronique sont gratuites et illimitées à vie, pour que la conformité ne devienne pas une charge de plus pour ceux qui sont déjà en première ligne.* » — **Odile Olivier**

Méthodologie

Enquête en ligne auto-administrée réalisée par Henrri du 30 septembre au 1er octobre 2026 auprès de 3 262 dirigeants de TPE et indépendants utilisateurs du logiciel. Profil des répondants : 81 % travaillent seuls, 55 % sont micro-entrepreneurs, 32 % exercent dans le BTP ou l'artisanat. Résultats non redressés.

###

À propos d'Henrri

Créé il y a 32 ans et proposé en SaaS depuis 2016, Henrri est le logiciel spécialiste du devis, de la facture et du paiement pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs. Il couvre l'ensemble des activités côté clientèle, du premier devis jusqu'à l'encaissement. Henrri compte aujourd'hui 226 590 utilisateurs, qui ont émis plus de 10 millions de factures sur les douze derniers mois, pour 15 milliards d'euros facturés. La conformité, y compris la facture électronique, y est gratuite et illimitée à vie. www.henrri.com

Contact presse

Odile Olivier, Directrice Générale — odile@henrri.com

Kit média et visuels disponibles sur demande.